

JOURNAL	L'HEBDO	
DATE	Jeudi 15 décembre 2022	

Marans : les oppositions claquent la porte du conseil municipal



Après concertation, Olivier Martin et Laurent Galliot ont demandé à leurs groupes de quitter le conseil municipal (© Y.P.)

Le conseil municipal de Marans rassemble 27 élus autour de la table : 19 de la majorité et 8 de l'opposition, qui elle-même est divisée en deux groupes. L'un est emmené par Olivier Martin et l'autre par Laurent Galliot. Mais la réunion du 8 décembre a tourné court. « *Nous n'étions que 13 dans la majorité. Des absences dues au Covid. Le quorum est à 14* », explique Jean-Marie Bodin, le maire de la commune. Les deux groupes d'opposition ont demandé une suspension de séance avant même que les débats ne débutent. « *Qu'est-ce que l'on fait ?* », se sont alors interrogés Olivier Martin et Laurent Galliot. Après quelques minutes de réflexion, les deux blocs d'opposition ont décidé de quitter la table du conseil municipal. Ce qui, faute de quorum atteint, a obligé le maire de Marans à annuler son conseil municipal. L'assemblée a de nouveau été convoquée ce mardi 13 décembre à 10 heures sans quorum imposé. Le point de friction concerne, selon l'opposition, le travail en commission : « *Nous le vivons très mal. Nous ne sommes pas associés. Tout est déjà plié. On nous présente ce qui sera soumis à délibération en conseil. Nous sommes plutôt dans la construction et la conciliation.* » Suite à ce conseil avorté, Jean-Marie Bodin a pris une décision : « *Dorénavant, nous annexerons tous les procès-verbaux des commissions dans les délibérations qui seront soumises au vote des élus lors des conseils municipaux. Je tiens à préciser que l'opposition du groupe de Laurent Galliot nourrit plus le débat que celle d'Olivier Martin.* »